



CONSEIL QUÉBÉCOIS
DE DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL CONTINU
DES MÉDECINS

WEBINAIRE

Les activités d'évaluation de l'exercice de la profession (AEEP) - plénière et discussion

À votre
agenda

13 mai 2022
12 h – 13 h

Public cible : Toute personne impliquée dans l'organisation ou l'accréditation d'activités de développement professionnel continu (DPC)

Objectifs pédagogiques :

1. Décrire ce qu'est une activité d'évaluation de l'exercice de la profession médicale
2. Expliquer l'utilité et les retombées de ces activités dans son milieu
3. Illustrer quelques exemples de formats pédagogiques
4. Appliquer les critères de reconnaissance de ces activités

Venez discuter avec des expert(e)s pour les activités de DPC que vous organisez !

Coût de l'inscription : 60 \$

[Cliquez ici](#) pour vous inscrire

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît **1.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue** aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ.